RECOMMANDATIONS POUR LA PRESENTATION DES POURCENTAGES

L'expression des fréquences relatives que sont les pourcentages doit obéir à quelques règles simples destinées à ***éviter de donner une impression de précision largement supérieure à la réalité***.

La formule générale d'un pourcentage rencontré en épidémiologie est :

$$\frac{n}{N} \times 100$$

Avec n : nombre d'événements
N : nombre de sujets étudiés

❒ Lorsque le **nombre de sujets étudiés est très faible** ($N \leq 10$), il est recommandé de **ne pas exprimer de pourcentage**, afin d'éviter de donner un chiffre qui pourrait être considéré comme précis et généralisable.

Il vaut mieux dire (et écrire) : « *deux animaux sur cinq ont fourni* » plutôt que « *40 p. cent des animaux* ».

❒ Lorsque le **nombre de sujets étudiés est inférieur à 100 individus** ($N \leq 100$), il est recommandé de n'exprimer les pourcentages qu'en **nombres entiers**, sans décimale.

Ceci correspond au même souci.

❒ Si le **nombre de sujets étudiés est supérieur à 100** mais **inférieur à 1 000 individus** ($100 < N \leq 1\,000$), il est recommandé de n'exprimer les pourcentages qu'avec, au maximum, **une seule décimale**.

❒ Lorsque le **nombre de sujets étudiés** dépasse **1 000 individus** ($N > 1\,000$), il est possible **d'utiliser deux décimales**.

❒ Enfin, en cas de pourcentage estimé sur un **échantillon**, il faut **faire figurer l'intervalle de confiance,** interprétable lorsque l'échantillon est représentatif de la population dont il est issu.